

Calvados

Quand le ministre de l'Éducation fait les devoirs

LIBERTÉ | jeudi 7 juin 2018

381 mots

Lors d'une visite d'État à [Caen](#), jeudi 31 mai, Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale, est allé la rencontre des élèves du collège Marcel Pagnol.

Ce n'est pas tous les jours que le ministre de l'éducation vient s'assurer que les devoirs ont bien été faits. Jeudi 31 mai, Jean-Michel Blanquer, a profité d'une visite officielle à [Caen](#) pour pousser les portes du collège Marcel Pagnol, dans le quartier de la Grâce-de-Dieu. Sans détours, il s'est rapidement retrouvé dans une classe pour prendre la température d'un dispositif lancé après les dernières vacances de la Toussaint et baptisé tout simplement, « Devoirs faits ».

La relation élèves- enseignants a changé

Chacun a alors pu exprimer son ressenti. Et après un tour de classe, l'approbation semble générale. **« Ça nous permet de revoir ce qu'on a fait en cours et de pointer tout de suite du doigt ce qu'on n'a pas compris, lance Timéo. Comme on reçoit des explications directement d'un professeur qui est uniquement à notre écoute pendant quelques instants, ça passe mieux »**. D'ailleurs, l'enseignant en question s'aventure le plus souvent en dehors de sa matière. C'était le cas ce jour-là de Laure Duval, professeur de mathématiques et qui n'hésite pas à faire de la géographie ou de l'anglais s'il le faut. **« C'est un temps très intéressant dans la journée de classe, parce que des barrières sautent. Les rapports avec les élèves ne sont plus les mêmes, et ça favorise le partage des connaissances »**, explique-t-elle. Et pour rompre avec le schéma d'un cours classique, des sièges roulants ont même été mis à disposition des élèves et des enseignants pour s'installer comme il leur convient.

Le dispositif « devoir faits » est proposé dans l'ensemble des collèges de France trois fois par semaine. Chaque établissement a la charge de fixer les modalités de sa mise en oeuvre. Au collège Marcel Pagnol, deux heures sont par exemple imposées aux élèves chaque semaine. Les quatre autres sont laissés à leur bonne volonté. **« Cette marge de manoeuvre leur permet de gagner en autonomie et de les responsabiliser »**, a pu constater l'enseignante.

M.G.